



Notre programme entend répondre à l'ensemble des préoccupations actuelles de nos concitoyens tout en proposant une vision d'Eaubonne à long terme.

1. Renforcer la fonction du centre-ville et veiller à l'animation de l'ensemble des quartiers

A. Maintenir et développer l'animation commerciale et culturelle du centre

Nos convictions

Renforcer l'animation commerçante, culturelle et administrative du centre-ville en garantissant le maintien ou l'implantation de commerces de proximité.

Nos propositions

- Assurer une programmation culturelle concertée de l'ensemble des pôles culturels existants ou en voie d'achèvement : Hôtel de Mézières, futur centre culturel - où des séances de cinéma doivent être programmées - médiathèque, galerie de Mézières.
- Garantir une animation non seulement en journée, mais aussi en soirée, avec des cafés et des lieux de convivialité ouverts le soir.
- Mettre en oeuvre d'une manière déterminée le droit de préemption pour permettre une offre de services plus diversifiée et surtout, davantage adaptée aux besoins des Eaubonnais.

B. Garantir des pôles d'animation et de services dans chaque quartier

Nos convictions

Les différents quartiers d'Eaubonne sont inégalement dotés en matière de services publics ou privés. La municipalité se doit d'assurer la meilleure desserte possible de chaque secteur géographique en matière commerciale, administrative, d'animation et d'accès aux transports.

Nos propositions

Garantir dans chaque quartier des *pôles minimaux d'animation et de services*, c'est-à-dire :

- Au moins un commerce polyvalent, de type « petite surface » (comme celui que l'on trouve place des Tilleuls).
- La décentralisation d'un service administratif communal (ou d'Etat), par exemple : permanence de sécurité sociale ou de caisse de retraite, bureau postal annexe, etc.
- Un pôle d'activité économique (cf. le chapitre « activité économique »).
- Des lieux de réunion et de convivialité (qu'il s'agisse d'un café, d'un restaurant ou d'un local associatif).

Nous lançons l'idée de *maisons de quartier*, à savoir des bâtiments de superficie moyenne (un pavillon ou un préfabriqué, existant ou à créer), comprenant au moins deux pièces principales :

- Une salle de réunion, destinée en premier lieu aux habitants du quartier,
- Un lieu de convivialité, où pourraient être pratiquées des activités de loisirs (jeux de société, salle d'informatique, notamment) et, de temps à autre, des manifestations culturelles.

Cette idée est réalisable si un conseil de quartier ou une association de résidents la prend en compte et s'engage à la mettre en oeuvre, en lien et avec le soutien de la municipalité.

C. Un dossier prioritaire : le désenclavement du sud d'Eaubonne

Nos convictions

Le sud d'Eaubonne - les quartiers de l'Alliance et des Bussys - est particulièrement mal desservi. La future ZAC de la gare d'Ermont-Eaubonne contribuera sans doute à sa revitalisation, mais il est nécessaire de prévoir un *plan d'aménagement* spécifique pour ces quartiers.

Nos propositions

- Revitalisation prioritaire de la zone d'activité des Alouettes, création d'une pépinière d'entreprises et mise en place de pôles d'attractivité économique et commerciale,
- Installation d'un centre socioculturel, faisant notamment office de maison de quartier,
- Maintien du tunnel de liaison avec le centre d'Eaubonne, ou à défaut, création d'une passerelle au-dessus de la voie ferrée à proximité du poste d'aiguillage (rue des Callais/zone des Alouettes),
- Mise en place à titre expérimental d'une navette circulaire reliant les principaux points du sud d'Eaubonne aux heures de pointe et les jours de marché,
- Accès à l'Internet à haut débit. Nous étudierons les solutions qui permettront de répondre aux besoins des usagers dans l'attente de l'arrivée de la fibre optique en cours d'implantation en Ile-de-France (commencée au Nord, dans le 92 et aujourd'hui au niveau de l'Est du 95).

2. Développer l'activité économique et faciliter l'accès à l'emploi

Nos convictions

Quatre raisons de promouvoir les activités artisanales et commerciales d'Eaubonne :

- Rapprocher les Eaubonnais de leur travail en créant des emplois sur place,
- Développer la taxe professionnelle dans le but d'accroître les recettes de la commune,
- Offrir aux Eaubonnais une palette de services commerciaux et artisanaux diversifiés à proximité de leur domicile,
- Réduire le taux de chômage.

Nos propositions

- Aider les associations d'artisans et de commerçants à maintenir et à promouvoir leurs activités, notamment par des opérations de promotion,
- Revitaliser la zone d'activité des Alouettes en multipliant les services de proximité dont ont besoin les entreprises pour s'implanter : restaurant d'entreprise, commerces de proximité...
- Organiser régulièrement à l'échelon intercommunal des journées « Emploi-entreprises », en lien avec l'ANPE et la mission locale pour l'emploi,
- Exonérer de la taxe professionnelle les très petites entreprises qui créent un deuxième emploi,
- Favoriser l'implantation dans la commune de deux ou trois pépinières d'entreprises (quartier de l'Alliance, centre d'Eaubonne - au petit Château, par exemple - et au Luat).
- Introduire une clause d'insertion sociale dans le cahier des charges des marchés publics passés par la Ville ou la Communauté d'agglomération.

3. Réinventer la solidarité

A. Accompagner la fonction parentale

Nos convictions

Les parents d'Eaubonne doivent faire face à des problèmes multiples pour concilier leurs activités professionnelles et la garde de leurs enfants. La municipalité doit être garante de la mise en place d'un panel de propositions variées et sécurisées.

Nos propositions

- Mettre en place un système de "*chèque garde d'enfants de moins de 3 ans*", permettant un mode de garde alternatif pour les Eaubonnais n'ayant pas trouvé une place en crèche.
- Subventionner les initiatives de crèches associatives. Prendre en charge les cotisations sociales si nécessaire.

B. Combattre l'isolement des personnes âgées ou seules

Nos convictions

Les seniors qui commencent à connaître des problèmes de mobilité ou de dépendance ont droit à une attention particulière de la part de la collectivité et de leur entourage, pour être des citoyens à part entière et pour bénéficier de l'ensemble des services mis à la disposition des habitants d'Eaubonne.

Nos propositions

- Favoriser la vie de quartier en mettant l'accent sur la présence auprès des personnes seules,
- Appuyer les rencontres culturelles et les activités d'animation organisées par les associations spécialisées en direction des personnes âgées ou à mobilité réduite,
- Encourager les formules de logements intergénérationnels,

- Favoriser la livraison à domicile (paiement en fonction des revenus),
- Développer des formules de transport adaptées aux personnes à mobilité réduite et à faibles revenus, en favorisant notamment le covoiturage,
- Mettre des véhicules électriques à la disposition des associations qui assurent une présence à domicile, dans le cadre d'un centre d'auto-partage,
- Etudier la possibilité d'associer les grands-mères à la mise en place d'une garderie d'enfants associative,
- Mettre en place un « Conseil des seniors ».

C. Donner un « droit à la ville » aux personnes handicapées

Nos convictions

Les personnes handicapées ont un droit imprescriptible à accéder à tous les services que la ville offre à l'ensemble de ses habitants.

Nos propositions

- Poursuivre le programme de mise en conformité des services publics,
- Aider les associations de solidarité avec les personnes handicapées, qui jouent un rôle irremplaçable dans l'accompagnement de nos concitoyens rencontrant des difficultés de transport ou d'accès aux services.
- Multiplier les occasions d'insertion des personnes à mobilité réduite dans les programmes culturels, sportifs (Handisport) et associatifs de la commune (et de la Communauté d'agglomération).

D. Combattre l'isolement et l'exclusion

Nos convictions

La solitude prend parfois le visage de l'*exclusion* : la dureté des conditions économiques et sociales isole, voire rejette ceux qui ne peuvent suivre le mouvement imprimé par les modèles dominants. Combattre l'isolement et l'exclusion, c'est certes consoler, reconforter et ouvrir la personne solitaire sur l'extérieur, mais c'est aussi instaurer des lieux où chacun retrouve sa dignité et un positionnement social, notamment grâce à la vie associative. En résumé, l'action sociale ne peut pas se contenter de « réparer des dégâts ». Elle se doit d'être prospective, innovante et créatrice de lien social.

Nos propositions

- Être attentifs aux problèmes dès qu'ils se présentent (surendettement, chômage, alcoolisme, sortie de prison...) pour aider au plus tôt la personne en difficulté et prévenir son glissement vers la précarité. La perte du domicile est souvent le premier pas vers l'exclusion, le chômage, l'alcoolisme
- Inciter les conseils de quartier, les services sociaux, les associations caritatives et les professionnels de la santé à oeuvrer de façon coordonnée pour exercer un *devoir de veille et de diagnostic précoce*
- Développer, avec les associations, une permanence destinée à accueillir et écouter les personnes en difficulté, leurs familles et leur entourage.
- Lutter contre la solitude en favorisant l'accès de ces personnes seules à la culture, aux sports (prise en charge des cotisations), ainsi que leur implication dans les associations caritatives.
- Accompagner la sortie d'hôpital ou de prison. Assurer un suivi de la réinsertion sociale et professionnelle.
- Renforcer l'accueil des personnes sans domicile fixe. Les réinsérer le plus possible dans la vie active. Les structures d'accueil d'urgence doivent rester la solution ultime.
- Renforcer la stratégie de lutte contre l'alcoolisme
- Consolider les initiatives en matière d'aide alimentaire aux personnes en grande difficulté. Abonder les budgets des associations venant à leur aide et les seconder dans leur tâche (transport et stockage des produits alimentaires récupérés, circuits de distribution, etc). Etudier l'intérêt de mettre en place une épicerie sociale.

E. Veiller à une bonne gestion de l'hôpital d'Eaubonne

Nos convictions

Les élus d'Eaubonne sont représentés au Conseil d'Administration de l'hôpital Simone Veil (qui couvre Eaubonne et Montmorency). Le maire d'Eaubonne en est actuellement le président. C'est un lieu privilégié pour exprimer les attentes des habitants de la commune et suggérer des améliorations.

Nos propositions

Veiller à une bonne gestion de l'hôpital et à la qualité des locaux.

F. Accueillir et accompagner les nouveaux habitants d'Eaubonne, qui se trouvent parfois isolés quand ils arrivent.

- Création d'une antenne de l'association nationale « Accueil des villes françaises » (AVF) : appui à l'installation des familles qui arrivent, mise en relation avec les services communaux et les associations. (Les AVF sont des associations, loi 1901, ayant toutes adopté les mêmes statuts en 2001. Elles sont sans appartenance politique, non confessionnelles, animées par des bénévoles.)
- Visites de la ville en car à intervalles réguliers, en lien avec le Cercle Historique, pour faire connaître aux nouveaux habitants les équipements et le patrimoine architectural de la commune. Remise d'une plaquette retraçant l'histoire de la ville.

4. Favoriser la culture, la pratique sportive et l'animation jeunesse

A. Adapter la politique culturelle de la ville aux attentes des Eaubonnais

Nos convictions

Des efforts certains ont été réalisés pour favoriser l'accès de nos concitoyens à la culture : augmentation des crédits, création d'événements, diffusion d'un calendrier des manifestations, lancement d'un centre culturel... Mais les initiatives prises par la municipalité n'ont pas toujours été maîtrisées : programmes parfois expérimentaux et coûteux pour une audience médiocre, dépassement des coûts des travaux du centre culturel...

La commune a un rôle important à jouer en matière de coordination et de promotion des spectacles ou des manifestations. Cependant, l'animation culturelle ne relève pas des conseillers de la majorité municipale (gros défaut du système actuel), mais de tous les acteurs locaux.

Nos propositions

Deux pistes de réorientation s'imposent :

- Placer délibérément les programmes culturels dans une perspective intercommunale (Communauté Val et Forêt, Vallée de Montmorency, département du Val d'Oise...), en favorisant les complémentarités.
- Aider les associations culturelles à proposer au public un programme de manifestations diversifiés qui répondent aux besoins de la population. Celle-ci doit être régulièrement consultée sur ses attentes.

B. Encourager l'ouverture des jeunes à la culture, à la citoyenneté et à la coopération européenne

Nos convictions

Parallèlement au système scolaire, qui doit constituer un lieu d'initiation et de perfectionnement dans le domaine culturel, la municipalité se doit d'encourager les efforts visant à ouvrir les enfants et les jeunes sur des pratiques nouvelles, des horizons lointains, en particulier sur la coopération européenne.

Nos propositions

- Ouvrir une classe de « musiques actuelles » au conservatoire à rayonnement communal (CRC)
- Mettre en place un quotient familial pour les inscriptions au CRC,
- Créer des concours inter-écoles d'envergure semblables aux « jeux d'Eaubonne » sur le thème de la citoyenneté,
- Remettre à l'honneur les stages de jeunes dans les villes jumelées avec Eaubonne.

C. Mettre en valeur le patrimoine architectural et historique de la ville

Nos convictions

Un effort particulier a été accompli par les différentes équipes municipales pour sauvegarder et restaurer le patrimoine ancien. Des livres d'histoire ont retracé les richesses littéraires et artistiques du passé d'Eaubonne. Il faut aller plus loin en faisant de ces atouts les leviers d'une politique culturelle originale.

Nos propositions

- Mettre en valeur les bâtiments anciens et les espaces naturels de la Ville pour en faire de véritables lieux d'animation :
 - Les pavillons de garde de la rue du Docteur Peyrot : des ateliers d'artistes,
 - Le jardin et le potager du château de la Chesnaie : un centre d'information horticole ouvert au grand public ;

- Le bassin de retenue des Moulinets : lieu d'activités originales autour de l'eau, etc.
- Diffuser une plaquette retraçant l'histoire d'Eaubonne à l'ensemble de la population, en lien avec les associations d'Eaubonne à caractère historique et culturel. Compléter dans ce sens le site Internet de la Ville.

D. Renforcer la pratique des activités sportives et de plein air

Nos convictions

La pratique des sports est très importante à Eaubonne. Les associations sportives et de plein air y sont nombreuses, diversifiées et actives. Elles forment beaucoup de champions et méritent le plus grand soutien de la part de la municipalité.

Il faut trouver un juste équilibre entre la compétition collective de haut niveau et la pratique du « sport pour tous ».

- **La compétition collective** joue un rôle très important pour le développement personnel et collectif des personnes, notamment les jeunes, qui la pratiquent. Elle favorise l'émulation qui pousse au dépassement, l'esprit d'équipe et la convivialité, l'apprentissage d'une pensée stratégique et le respect des règles et l'acceptation de plein gré d'une discipline pour atteindre un objectif librement choisi.
- **L'activité sportive de loisir, la mise en forme physique (jogging, vélo, par exemple), les loisirs de plein air** doivent également être favorisés, en dehors de tout esprit de compétition. Il convient, dans ce but, d'aménager et d'entretenir des espaces (parcs, parcours piétons, pistes cyclables) adaptés.

Nos propositions

- Continuer d'accorder aux associations sportives les moyens de leur activité, par des subventions municipales tenant compte de leurs besoins et la mise à disposition de locaux et de matériels soigneusement entretenus et renouvelés.
- Poursuivre l'aménagement des espaces de plein air ouverts au public pour pratiquer des activités sportives spontanées. Par exemple :
 - mise à disposition du parc du Val Joli,
 - aménagement du terrain de l'Alliance (près des villas Forestier),
 - barques sur le bassin des Moulinets,
 - pistes de jogging, etc.

E. Accompagner l'insertion des jeunes dans la vie active

Nos convictions

L'accès des jeunes à l'emploi devient de plus en plus difficile : on leur demande paradoxalement « *de l'expérience* » avant même d'être entré dans la vie active !

La municipalité peut apporter un appui dans deux secteurs :

- La lutte contre l'échec scolaire, en complément de l'Education Nationale et les dispositifs d'insertion professionnelle.
- La mobilisation de personnes qualifiées, dont les « retraités actifs », pour parrainer des projets de jeunes.

Nos propositions

@ Combattre l'illettrisme et l'échec scolaire

- Se donner tous les éléments pour détecter et aider les élèves en difficulté et leurs familles (enfants hyperactifs par exemple).
- Favoriser les associations d'aide à la lecture dès les petites classes (quand les parents ne peuvent jouer ce rôle). Favoriser un soutien scolaire quasi individuel aux élèves en difficulté : partenariat subventionné avec des organismes agréés de soutien scolaire, qui peut être envisagé au niveau intercommunal.

@ Mettre en place un dispositif de soutien aux projets des jeunes

Nous proposons de mobiliser des adultes expérimentés (volontaires) dans le cadre d'un dispositif original : le programme *Proj'aide*.

Cette expérience a vocation à prendre sa place dans le dispositif général d'insertion sociale et professionnelle des 16-25 ans. Elle trouve sa raison d'être dans une observation quotidienne : les jeunes ont des idées, beaucoup d'idées, qu'il s'agisse de métiers, de petits "jobs", d'activités de détente (voyages, "hobby", divertissements), ou de travaux socialement utiles (aide aux personnes

âgées, services de proximité, chantiers-écoles etc.). Mais ils rencontrent des difficultés pour aller de l'idée au projet et à sa réalisation. Aussi, par défaut de moyens intellectuels, techniques, matériels ou financiers, les jeunes se découragent-ils.

Le programme *Proj'aide* a pour but de permettre aux groupes de jeunes qui se mettent en projet d'aller jusqu'au bout de leur idée grâce à :

- Des permanences d'accueil où les jeunes rencontreront des personnes qui les écouteront, les aideront à exprimer leur idée, les orienteront vers des formules réalistes,
- Des experts ou conseillers de projets volontaires, dotés d'une qualification spécifique, qui feront office d' "accompagnateurs techniques",
- Une infrastructure de moyens destinés à faciliter l'information, la communication, le perfectionnement et le suivi.

5. Renforcer la sécurité des personnes et des biens en privilégiant la prévention

Nos convictions

Contrairement à ce que l'on peut entendre dans cette campagne, nous refusons de considérer Eaubonne comme ville sinistrée dans le domaine de la sécurité. En termes de délinquance, sur les 20 villes du Val d'Oise de plus de 19.000 habitants, Eaubonne est en troisième place des villes les plus calmes (source statistiques de la préfecture de janvier 2008) derrière Montmorency, Deuil, et loin devant Ermont (14ème) et Franconville (12ème).

Nous entendons assurer une qualité de vie et un sentiment de quiétude à tous les Eaubonnais, sans tomber dans le tout sécuritaire, ni le tout répressif.

Nos propositions

@ Sécurité publique

- Utiliser toutes les dispositions de la loi de mars 2007, renforçant les pouvoirs et les responsabilités du maire, qui devient le centre du dispositif de prévention, notamment via un conseil local (ou intercommunal) de sécurité et de prévention de la délinquance
- Renforcer systématiquement l'éclairage public dans chaque zone où les habitants estiment ne pas être en sécurité. Les zones en question doivent être définies avec les conseils de quartier. Ceux-ci doivent pouvoir rencontrer à intervalles réguliers les services de prévention, de suivi social et de police pour leur faire part de leurs doléances.
- Disposer avec discernement des caméras de vidéosurveillance dans les lieux considérés comme manquant de sécurité, dans le respect des libertés publiques et des droits individuels.
- Renforcer les patrouilles nocturnes, non seulement pendant les grandes vacances, mais aussi les jours de congés et les week-ends.
- Renforcer la coopération intercommunale (et interdépartementale) en matière de renseignement : beaucoup d'actes délictueux enregistrés à Eaubonne sont commis pas des ressortissants d'autres communes (et d'autres départements).

@ Prévention

- Suivi et accompagnement des populations « à risques » dans le cadre de l'Action éducative en milieu ouvert (AEMO),
- Renforcement de l'action des éducateurs de rue, notamment dans les quartiers ou les immeubles « sensibles »,
- Développement de l'action sanitaire et éducative dans la lutte contre la drogue, tout en renforçant l'action contre les *dealers*.

@ Sécurité routière

- Encourager la formation des enfants et les jeunes à la circulation (en tant que piéton, cycliste ou autre...) : n'oublions pas qu'ils sont les premiers à tempérer le comportement au volant de leurs parents.
- Organiser chaque année un week-end de *partage de la route*, permettant la rencontre de différents intervenants (gendarmerie, sécurité/prévention routière...).
- Organiser avec des organisations de motards (FFMC par exemple) des baptêmes moto. La vulnérabilité d'un deux-roues n'est jamais aussi sensible que quand on a essayé...
- Créer des zones bleues ou vertes à proximité des zones commerçantes, de manière à favoriser le parking de courte durée pour les clients.

6. Renforcer la démocratie participative

A. Mener une démarche d'animation concertée

Nos convictions

Ces dernières années à Eaubonne ont été marquées par une sectorisation et une professionnalisation accrues des actions d'animation, ce qui est une bonne chose. Mais à force de compartimenter les politiques, on perd de vue le projet d'ensemble. Il est temps de promouvoir une animation *concertée*. Celle-ci doit réussir le pari d'une intégration de tous les citoyens d'Eaubonne dans une société où, aujourd'hui plus que jamais, doivent prévaloir les principes républicains de d'égalité et de fraternité, autant que de liberté.

Notre proposition

Organiser des « *Assises de l'animation communale* », ayant pour but de définir, de façon concertée et sans esprit partisan, un projet global d'animation de la ville, avec l'ensemble des partenaires locaux : élus municipaux, appuyés par leurs services ; associations sociales, sportives et culturelles ; associations d'entrepreneurs, de commerçants et d'artisans ; services publics ; partenaires divers (syndicats, représentants des cultes, etc).

B. Démocratiser les décisions publiques

Nos convictions

Les citoyens et les groupes de citoyens (notamment les associations) doivent être le plus possible acteurs de leur propre développement. C'est ici que doit jouer le *principe de subsidiarité*, selon lequel la responsabilité d'une action d'intérêt général doit être confiée à la plus petite entité capable de résoudre le problème d'elle-même.

Nos propositions

- Consulter les personnes et les groupements concernés par une décision publique et tenir compte de leur avis dans la limite des responsabilités qui incombent aux élus.
- Avant de lancer un service public géré directement par la ville, s'assurer qu'une association ou un autre organisme d'intérêt général ne peut pas remplir la même mission, à qualité égale et en fonction d'un cahier des charges soumis à évaluation régulière.

C. Renforcer la vie associative

Nos convictions

L'association sans but lucratif est un des éléments fondamentaux de la démocratie. Elle constitue un lieu :

- d'expression et de satisfaction d'aspirations et de besoins d'ordre personnel et collectif
- d'exercice de la responsabilité et de l'engagement
- de vie communautaire et solidaire
- d'innovation sociale

Nos propositions

- Continuer à soutenir matériellement et financièrement les activités d'intérêt général que les associations mettent en œuvre, par le biais des subventions de fonctionnement et de la mise à leur disposition des locaux communaux.
- Mettre en place un *Fonds communal d'aide à l'innovation (F.C.A.I)*, consistant en une ligne budgétaire spécifique destinée à soutenir des projets originaux en matière culturelle, sportive, sociale et de solidarité. Les projets seraient sélectionnés par un jury composé de représentants associatifs, d'élus municipaux et de personnalités qualifiées. Ce fonds pourrait être abondé par des sponsors (banques, commerçants et artisans).
- Renforcer la vocation d' « *Eaubonne-Associations* » en tant qu'organisme de coordination sera renforcée et lui confier des missions d'intérêt général au service des associations.
- Impliquer étroitement les associations à vocation culturelle dans l'animation culturelle de la ville, dans le cadre d'une *programmation culturelle concertée*.

D. Promouvoir les conseils de quartier

Nos convictions

Les conseils de quartier jouent un rôle essentiel dans l'animation d'une ville. Ce sont des lieux privilégiés d'expression des besoins des habitants et de proposition de solutions. Ils doivent être

composés de façon démocratique et pluraliste. Ils ne sauraient être les courroies de transmission de l'équipe municipale en place. Il est important que toutes les catégories de population y soient représentées.

Nos propositions

- Renforcer les moyens matériels et financiers de ces conseils de quartier, notamment en matière de communication et de formation.
- Réviser autant que de besoin le périmètre des quartiers, en accord avec les conseils de quartier actuellement en place, pour cadrer le plus possible avec l'évolution sociologique. Par exemple, le quartier « Paul-Bert » pourrait être scindé en deux, pour tenir compte des problèmes spécifiques du « Sud » d'Eaubonne (Alliance, Bussys).
- Ne pas hésiter à distribuer des tracts d'information pour annoncer les réunions de conseils de quartier (passer des accords avec les conseils syndicaux concernant les immeubles accessibles par digicode).

E. Dépasser les clivages stériles majorité/opposition

Nos convictions

Nous militons pour mettre fin à la partie de « ping-pong » stérile gauche-droite que jouent depuis plusieurs années les partis traditionnels. Animer la ville, c'est l'affaire de tous. On voit bien, lors des réunions du conseil municipal, que la grande majorité des délibérations sont prises sur la base du consensus. Il convient donc de donner un statut à l'opposition, ou plutôt à ceux qu'il est préférable d'appeler les *élus minoritaires*.

Nos propositions

- Confier la présidence d'une commission à un élu minoritaire (avec l'accord de son groupe)
- Attribuer un bureau aux groupes minoritaires
- Faciliter leur accès aux dossiers (notamment comptables)

F. Développer l'information et la communication communales

Nos convictions

Malgré les efforts réalisés dans ce domaine (site Internet, bulletin municipal), des progrès restent à accomplir pour mieux impliquer les habitants dans la vie de la cité. Peu d'Eaubonnais consultent le site de manière régulière et tout le monde ne parcourt pas le bulletin de manière intensive. Beaucoup d'informations utiles passent à côté de leurs destinataires.

Nos propositions

- Rendre le site Internet de la Ville plus interactif, en intégrant notamment les informations associatives (annonces de réunions, en particulier),
- Mettre à disposition rapidement sur le web les comptes rendus des conseils municipaux et communautaires et rendre transparente la gestion des budgets (les pièces jointes de comptes rendus ne sont pas publiées à ce jour !).
- Expérimenter, sous le contrôle d'une commission communale indépendante et pluraliste (en conformité avec les recommandations de la CNIL), une formule d'*envoi d'informations pratiques par e-mail* sur une base volontaire (formule d'abonnement gratuit) : les destinataires seraient en copie cachée et aucun groupement ne serait autorisé à diffuser des messages considérés comme de la « propagande »,

G. Rendre plus démocratiques et attractives les réunions de conseil municipal

Nos convictions

Les séances de conseil municipal n'ont rien d'attractif : les délibérations sont « bouclées » d'avance (pure reproduction de discussions déjà entérinées en commissions et en bureau municipal), la sonorisation est défectueuse (le public n'entend qu'une phrase sur deux), le public ne peut pas intervenir pour poser au moins des questions d'éclaircissement. Bref, ces réunions n'ont rien de pédagogique, ce qui explique l'absence de public, sauf à l'approche des élections.

Nos propositions

- Oser le débat en public, en verrouillant moins à l'avance les mesures envisagées,
- Introduire de l'audiovisuel par le biais d'un vidéoprojecteur (projection d'images, de graphiques, etc),
- Installer une sonorisation plus audible et inciter les élus à parler plus près du micro,
- Interrompre la séance officielle du conseil pendant un temps limité (dix minutes, par exemple) lors de dossiers importants pour permettre au public de poser des questions. Un exemple : lors des incendies de voiture à Eaubonne, le maire a indiqué que les fauteurs avaient été arrêtés, mais on aurait aimé

savoir s'ils étaient d'Eaubonne ou non. Comme personne n'a posé la question au sein du conseil, le public est resté sur sa faim.

7. Pratiquer un urbanisme plus respectueux de l'environnement

A. Rendre plus efficace et plus cohérente la politique de logement

Nos convictions :

Eaubonne représente environ 10.000 logements, dont 42 % de maisons individuelles et 58 % d'appartements, avec 65 % de propriétaires. En 1999, on comptait 15 % de logements HLM et aujourd'hui, d'importants programmes immobiliers ayant été menés entre 2002 et 2008, on avoisine les 20 % de logements sociaux imposés par la loi SRU. La mobilité dans ces appartements et leur taux de vacance sont très faibles. On compte à Eaubonne environ 600 demandes en attente.

Des mesures gouvernementales envisagent de redéployer l'occupation des logements sociaux, ce qui entraînera une plus grande mobilité des occupants et une augmentation de l'offre d'appartements accessibles aux personnes aux ressources modestes.

Le caractère pavillonnaire d'Eaubonne est un des attraits fondamentaux de notre ville. Il nous paraît impératif de le préserver et de sauvegarder son potentiel d'espaces verts. Compte tenu de la pénurie d'espace constructible, il est légitime d'envisager qu'à l'horizon 2012, le chiffre de population ne dépassera pas 24.500/25.000 habitants.

Nos propositions

- Permettre aux Eaubonnais les plus démunis d'accéder en priorité au logement social existant (application des nouvelles mesures gouvernementales),
- Favoriser la mise en place de logements au loyer intermédiaire (prix entre le logement social et le logement du marché libre), en incitant à l'investissement locatif utilisant le Prêt Locatif Intermédiaire (PLI),
- S'assurer que le programme initial de la ZAC de la gare Ermont-Eaubonne comprendra bien une part de logements intermédiaires. Favoriser la création de 790 logements à prix très élevé nous paraît contraire à la mission des communes.
- Mettre en place un prêt à taux zéro, sur 15 ans, attribué sous conditions de ressources,
- Rénover l'habitat ancien plutôt que démolir pour reconstruire, et attendre les recommandations du schéma directeur régional (SDRIF) pour tout nouveau projet immobilier.

B. Pratiquer un urbanisme respectueux de l'environnement

Nos convictions

L'urbanisme s'inscrit obligatoirement dans une démarche de développement durable en vue des générations futures. Nous héritons d'un patrimoine qu'il faut sauvegarder et mettre en valeur : bâtiments classés, parcs, bois, pièces d'eau, rû, etc. Nous devons également protéger la qualité environnementale et combattre la pollution de l'air, de l'eau et lutter contre les nuisances sonores (en particulier aériennes). L'économie d'énergie doit aussi être au coeur de nos préoccupations.

Nos propositions

- Protéger et entretenir le patrimoine immobilier historique de notre ville : châteaux et pavillons de garde de l'architecte Ledoux, château Philipson, Clos de l'Olive, château et parc du Val Joli (dont nous gèlerons les projets d'urbanisation),
- Entretenir et soigner les arbres de nos avenues et de nos places (10 % sont malades),
- Planter des arbres lors du réaménagement de rues, de places, de parkings ou destades,
- Remettre à l'honneur le concours individuel des maisons et balcons fleuris,
- Utiliser, pour les nouvelles constructions municipales, des toits et des murs végétalisés
- Réduire la consommation d'énergie utilisée pour chauffer et éclairer les bâtiments communaux : travaux d'isolation sur les bâtiments anciens, mise en place de robinets thermostatiques, remplacement des systèmes de chauffage à combustible fossile par des pompes à chaleur, récupération de l'énergie solaire pour chauffer l'eau des bâtiments sportifs, adaptation du fonctionnement des éclairages des fêtes de fin d'année,
- Imposer, pour les constructions nouvelles de bâtiments municipaux, l'obtention obligatoire du label « haute performance énergétique », l'utilisation d'énergies renouvelables, de panneaux solaires pour produire l'eau chaude sanitaire et récupération des eaux de pluie pour arroser les espaces verts,
- Remettre à chaque constructeur de construction nouvelle privée un cahier de recommandations pour

une conception économe en énergie,

- Inciter à la mise en oeuvre de travaux de rénovation de l'habitat existant permettant aux habitants d'être plus économes en dépenses énergétiques (isolation, doubles vitrages, contrôle et programmation de la température des habitations, chauffe-eau solaires...) par une information et des conseils facilement accessibles à tous.

C. Garantir aux habitants une voirie correcte

Nos convictions

La dégradation des rues et des trottoirs est patente à Eaubonne. Elle est due à plusieurs facteurs :

- Les travaux de canalisation, qui laissent sur la chaussée ou les trottoirs des « rustines » peu esthétiques (et parfois dangereuses si elles sont mal damées)

- Les glissements de terrain, dus notamment à la sécheresse

- Les insuffisances de financement : il faut souvent choisir entre le bitume et le social ou le culturel. De surcroît, comme les rues sont refaites par plans pluriannuels, il faut parfois attendre plusieurs années avant que telle rue soit refaite à neuf.

- Enfin, la responsabilité de la voirie revient à des décideurs trop diversifiés : la ville, *Val et Forêt* et le département. Le budget de voirie de la communauté d'agglomération est trop limité.

Nous défendons le principe selon lequel les habitants ont droit à une voirie correcte, pour le confort des habitants et l'esthétique de la ville.

Nos propositions

- Dans tous les cas, la ville d'Eaubonne doit rester garante de l'état de la voirie, quitte à interpellier les collectivités qui ne font pas leur travail,

- Equilibrer les investissements entre les programmes sociaux, culturels ou sportifs, et la maintenance de la voirie,

Être ferme sur le contrôle des déjections canines et des décharges sauvages.

D. Développer des modes de transport plus performants et plus écologiques

Nos convictions

Le tiers des émissions de gaz à effet de serre est dû aux déplacements de personnes entre le domicile et le travail (ou le lieu d'études) et aux transports de marchandises.

Le choix de la voiture pour aller travailler a aussi un coût, qui devient insupportable pour beaucoup d'Eaubonnais. Consommer moins et utiliser des énergies renouvelables sont nos seuls moyens d'action contre un prix élevé du pétrole et les crises d'approvisionnement : le budget *automobile* moyen des français est devenu supérieur au budget *alimentation* !

Les élus se doivent d'agir avec leurs administrés dans ce domaine car les protéger contre ces aléas est une de leurs missions fondamentales.

Nos propositions

-Inciter les employeurs d'Eaubonne et ceux qui sont en partenariat avec la ville à développer le *télétravail* et à développer des plans de déplacements d'entreprises, d'administrations, de zones d'activités,

- Encourager la mise en place de réseaux cohérents de vélos en libre service et de covoiturage à la disposition des particuliers comme des entreprises (flotte de vélos d'entreprise),

- Mettre en place, à la gare d'Ermont-Eaubonne, des parkings gratuits pour les vélos et les voitures des Eaubonnais (cartes à puce), avec une borne de charge pour les véhicules électriques,

- Favoriser l'utilisation de transports collectifs non polluants (vers une utilisation exclusive du gaz et de l'électricité). Le réseau de bus *Val et Forêt* doit être disponible sur toute l'étendue de la communauté d'agglomération, 7 jours sur 7, et assurer des liaisons avec les trains partant/arrivant à Ermont-Eaubonne. Prévoir une navette de nuit après le spectacle au centre culturel.

- Expérimenter une navette en *minibus* pour relier le marché,

- Favoriser la mise en place, à proximité du centre ville, d'un centre d'autopartage permettant aux habitants de louer un véhicule à l'heure ou à la journée, 7 jours sur 7. Cette mesure leur permettrait de supprimer la seconde voiture, qui ne sert qu'occasionnellement,

- Mettre en place des lignes de feux synchronisés le long des grandes artères, afin de fluidifier la circulation et de limiter les redémarrages,

- Préférer les ralentisseurs aux stops, pour réduire la vitesse de circulation.

E. Inciter et aider les particuliers et les collectivités à adopter d'autres habitudes de consommation

Nos convictions

Nous nous engageons à promouvoir une autre façon de produire et de consommer, qui passe par une nouvelle conception de la consommation (notamment de l'énergie), et par une logique de développement durable et de sauvegarde de l'environnement. Il convient de chercher dans tous les domaines un point d'équilibre entre l'économique, le social et l'écologique.

Nos propositions

- Réduire la pollution de l'air et la consommation de carburant des Eaubonnais (transports en commun non polluants, covoiturage, auto-partage, vélos en libre service, axes verts pour les piétons...),
- Alléger le coût de chauffage/climatisation des bâtiments communaux et de l'habitat,
- Garantir un urbanisme durable (voirie, espaces verts, bâtiments historiques...).

F. Renforcer le combat contre les nuisances aériennes

Nos convictions :

L'influence néfaste du survol d'Eaubonne par les avions de Roissy n'est plus à prouver.

Les mesures qui ont été présentées fin 2007 par le secrétariat d'Etat à l'écologie (relèvement de l'altitude de survol des avions avant l'atterrissage de 300 mètres, descentes en profil continu...) rentreront en vigueur pour Roissy au plus tôt en 2011, la DGAC donnant un horizon à 2020 !

Nous considérons que c'est inadmissible et nous nous associons à l'ADVOCNAR pour dénoncer « *un plan de l'illusion dans lequel le seul objectif est d'anesthésier les populations survolées de Roissy CDG par un effet d'annonces. L'objectif est de permettre la croissance sans contraintes du trafic sur Roissy CDG au mépris de la santé et du cadre de vie des millions de personnes victimes des nuisances* ».

Nos propositions

Nous engager fortement aux cotés de l'ADVOCNAR et demander, pour Roissy CDG, de laisser entrer un peu de considération pour les riverains dans le modèle de développement « tout économique » du transport aérien, en décidant :

- L'arrêt des vols de nuits et l'instauration d'un couvre-feu de 8 heures,
- La réduction des nuisances par un plafonnement strict et intangible des mouvements.

8. Redéfinir et démocratiser l'intercommunalité

Nos convictions

L'intercommunalité, sous la forme de la Communauté d'agglomération de *Val et Forêt (CAVF)*, fait désormais partie du paysage politique de notre commune. Elle répond à la nécessité de mutualiser des équipements qu'une commune comme Eaubonne ne peut pas s'offrir seule, et de mettre en réseau des services publics à vocation complémentaire.

Mais le transfert croissant de compétences à la communauté d'agglomération n'est pas sans poser des problèmes majeurs :

- Le risque est grand de vider de leurs principales prérogatives les municipalités des communes concernées, qui peuvent à terme devenir, comme à Paris, de simples « mairies d'arrondissement ».
- La désignation et la gestion de ces instances souffrent d'un déficit démocratique. L'élection se fait par délégation des conseils municipaux. Les groupes minoritaires en sont souvent absents, ou mal représentés. L'essentiel des décisions est pris dans le cercle du président et des vice-présidents. Les délibérations sont rarement publiques. Les conseils municipaux des communes sont certes informés, mais après coup, etc.

Nos propositions

- Faire le bilan de ces instances intercommunales et de démocratiser leur fonctionnement avant de proposer ou d'accepter de nouveaux transferts de compétences.
- Etablir un juste équilibre entre les compétences communales et celles de la communauté d'agglomération pour éviter de dessaisir la commune de ses prérogatives essentielles.

9. Garantir des finances locales saines et équilibrées

Nos convictions

Le pouvoir d'achat de nos concitoyens est suffisamment mis à mal pour ne pas en rajouter par une pression fiscale accrue. Il est important de veiller non seulement à l'équilibre des finances de la ville d'Eaubonne, mais aussi de l'ensemble des collectivités territoriales auxquelles nous sommes rattachés,

en particulier la Communauté d'Agglomération Val et Forêt.

Nos propositions

- Etaler dans le temps les investissements et préférer la qualité à la quantité. Nous ne proposons aucun nouvel équipement lourd, qui risquerait de charger anormalement notre endettement,
- Stabiliser la fiscalité directe : impôts fonciers, taxe d'habitation, et chercher des ressources fiscales supplémentaires par le biais de la création d'entreprises,
- Rechercher toutes les fois que possible des financements complémentaires venant de l'Etat et des collectivités publiques (Région Ile-de-France, Conseil Général, Caf,etc.),
- Contrôler la fiscalité de l'intercommunité par une présence vigilante de nos représentants aux instances de décision (Conseil communautaire de Val et Forêt en particulier).